

COMPARAISON DES REGIMES DE RETRAITE EXISTANTS EN FRANCE EN 2019

TABLEAU 2	NON SALARIES					
	Mutualité Sociale Agricole des exploitants agricoles	MSA Complémentaire (1)	RSI Sécurité Sociale des Indépendants	Régime complémentaire RSI pour les Indépendants (2)	CNAVPL pour les professions libérales (hors avocats) (3)	CNBF Régime de base et complémentaire des avocats
Age d'ouverture de droit	62	62	62	62	62	62
Age pour taux plein si pas le nombre de trimestres requis	67	67	67	67	67	67
Départ anticipé possible (début jeune, travail pénible)	55/60		Entre 55 et 60 suivant les situations	60	Entre 55 et 60 suivant les situations	Entre 55 et 60 suivant les situations
Nombre de trimestres requis pour un taux plein		172 trimestres	172 trimestres	172 trimestres	166 trimestres	172 trimestres
Taux de remplacement	Montant forfaitaire + complémentaire (suivant points acquis)	Variable suivant les points acquis	50%	Variable suivant les points acquis	Variable suivant les points acquis	Montant forfaitaire + complémentaire (suivant points acquis)
Méthode de calcul	Forfait suivant le nbre d'années exercées + Nbre points X Valeur du point	Nbre points X Valeur du point	Sur les 25 meilleures années	Nbre points X Valeur du point	Nbre points X Valeur du point	Forfait + Nbre points X Valeur du point
Majorations possibles (début jeune, enfants, départ après l'âge possible,...)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

(1) Régime complémentaire pour les exploitants agricoles

(2) Régime complémentaire des Indépendants

(3) Le régime complémentaire pour les professions libérales est divisé en 10 sections professionnelles :

CARCDSF (Caisse autonome de retraite des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes)

CARMF (Caisse autonome de retraite des médecins de France)

CARPIMKO (Caisse autonome de retraite et de prévoyance des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes)

CARPV (Caisse autonome de retraites et de prévoyance des vétérinaires)

CAVAMAC (Caisse d'allocation vieillesse des agents généraux et des mandataires non-salariés de l'assurance et de la capitalisation)

CAVEC (Caisse d'assurance vieillesse des experts-comptables et des commissaires aux comptes)

CAVOM (Caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, des officiers publics et des compagnies judiciaires)

CAVP (Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens)

CIPAV (Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse)

CPRN (Caisse de prévoyance et de retraite des notaires)